

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-----  
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du lundi 11 mai 2026

Date de publication : 20/05/26



L'an deux mil vingt-six le onze mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 4 mai 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Mathieu BRONDEAU, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Nicolas FIQUET, Marie NAUDIN, Pierre-Michel PIED, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Frédéric BOURGET, Christine HEINTZ, Jean-Luc BARBIER, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT

Secrétaire de séance : Morgane SEMERDJIAN



**Délibération N° 09-05-2026**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT – TRANSFORMATION D'UN POSTE D'AGENT SOCIAL EN POSTE D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE**

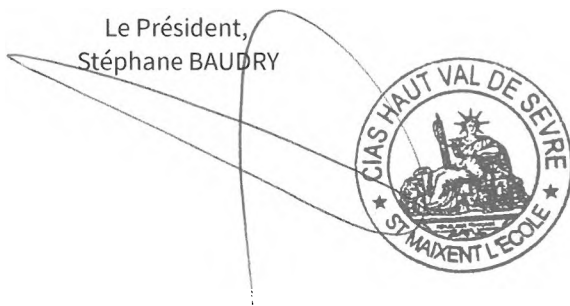
Monsieur le Président expose :

Afin de pouvoir recruter en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) un agent social recruté en Contrat à Durée Déterminée (CDD) depuis 6 ans, il doit être procédé à la création d'un poste d'agent social principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **VALIDE la transformation d'un poste d'agent social en poste d'agent social principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Stéphane BAUDRY



Le secrétaire de séance,  
Morgane SEMERDJIAN

